



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de résultats de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-437>

Département(s) de publication : **59**

Annonce n° **26-437**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE REGION HAUTS-DE-FRANCE

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité locale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : CONCOURS RESTREINT DE MAITRISE D'OEUVRE POUR LE CAMPUS LILLOIS DE LA FORMATION A ROUBAIX (59)

**Description** : Le présent concours restreint de maîtrise d'oeuvre est organisé en vue de la réhabilitation et l'optimisation du bâtiment actuel, la réhabilitation partielle du château (inscrit aux Monuments Historiques) et la requalification de l'ensemble des espaces extérieurs du site existant de LAHO Métropole Lille situé au 45 avenue Chénier à Roubaix. Les travaux portent sur une opération de réhabilitation des deux bâtiments existants. Il sera donc confié au titulaire a minima une mission de base de réhabilitation des bâtiments, telle que définie aux articles R. 2431-5 et R. 2431-19 à R. 2431-23 du code de la commande publique, ainsi qu'une mission Esquisse, nonobstant les missions complémentaires qui pourront s'y adjoindre. Les missions définitives seront précisées dans le DCE transmis aux candidats admis à l'offre. La présente consultation concerne un concours de maîtrise d'oeuvre dont le niveau attendu des prestations est esquisse plus.

**Identifiant de la procédure** : 2a150a9e-4844-4a32-a735-6948111bd33f

**Avis précédent** : cc3c4627-f217-4d50-aab8-4ea39a4c9056-01

**Identifiant interne** : CCIR-GL-2025-41

**Type de procédure** : Restreinte

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71310000 Services de conseil en matière d'ingénierie et de construction

### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Nord ( FRE11 )

**Pays :** France

### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** La présente consultation concerne un concours de maîtrise d'oeuvre dont le niveau attendu des prestations est esquisse plus. Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marchespublics.gouv.fr> Les informations complémentaires sont reprises dans un document annexe intitulé "Notice explicative et informations complémentaires à l'avis de concours" qui est téléchargeable sur le profil acheteur de la CCI : <https://www.marchespublics.gouv.fr> Concours et marché sans publicité ni mise en concurrence préalables conformément aux articles R216215 à R216226 et R21226 du code de la commande publique. La part de l'enveloppe prévisionnelle du maître d'ouvrage affectée aux travaux est de : 10 800 000 Euros HT (valeur mai 2025). Le marché de maîtrise d'oeuvre est estimé à 1 300 000 Euros HT soit 1 560 000 Euros TTC (valeur janvier 2025). La durée prévisionnelle du marché est de soixante (60) mois à compter de sa notification jusqu'à la fin de la durée de garantie de parfait achèvement. Les délais d'exécution des études et des travaux seront appréciés au stade de l'offre. Le téléchargement ou retrait des documents de la consultation par un opérateur économique, les modalités de remise des plis, les modalités de sélections des candidatures sont précisées dans la notice explicative de l'avis de concours. Les candidats sont informés que le financement du projet est sur fonds propres de la CCI. Néanmoins, le financement de l'opération fait l'objet d'une recherche active de subventions. Les réponses au concours pour la phase candidature se font par voie électronique uniquement. La date d'envoi des invitations à soumissionner est donnée à titre indicatif. Critères de sélection des participants : Les capacités des candidats seront analysées pour les compétences « architecte » DPLG, « architecte » du patrimoine, Bet (bureau d'études techniques), « Economie de la construction » et « Paysage » : 1 Leurs capacités économiques et financières au regard de l'opération 2 Leurs capacités techniques et professionnelles. Les candidats sont invités à se référer au document annexe intitulé "Notice explicative" pour plus de détails et prendre connaissance de l'ensemble des éléments à fournir au titre de la candidature ainsi que des niveaux minimaux exigés. Critères d'évaluation des projets : Les critères d'évaluation des projets prendront particulièrement en compte les 6 thèmes suivants : 1 - Qualité du parti pris pour l'adaptation au site et pour l'expression architecturale (organisation générale sur le site, traitement paysagé du terrain d'emprise, qualité de l'expression et de l'insertion architecturale extérieure) 2 - Respect des données du programme ainsi que des exigences fonctionnelles (organisation générale, confort d'usage et calibrage général des locaux, adéquation fonctionnelle des locaux, respect des surfaces, accessibilité, flexibilité des espaces, qualité d'ambiances dans les espaces intérieurs) 3 - Respect des spécifications techniques définies dans le programme technique (caractéristiques techniques des locaux et équipements, pérennité des ouvrages et équipements, flexibilité des espaces, principes de sûreté) 4 - Pertinence de la démarche environnementale et des solutions énergétiques proposées 5 - Cohérence du projet par rapport à l'enveloppe financière affectée aux travaux, fixée par le maître d'ouvrage 6 - Cohérence des délais au regard du planning prévisionnel et pertinence du phasage ainsi que des dispositions proposées (moyens déployés) pour respecter l'objectif de livraison du maître d'ouvrage Le marché comportant des prestations de

conception et la présente consultation prévoyant la remise de prestations au sens de l'article R2172-4 du code de la commande publique, une prime d'un montant de 45 000 Euros HT sera allouée à chaque candidat admis à remettre une offre. Ce montant pourra être réduit dans l'hypothèse de prestations insuffisantes ou non conformes, sur proposition du Jury. L'indemnité versée au titulaire constituera une avance sur ses honoraires. Conformément aux articles R2162-22 et R2162-24 du code de la commande publique, un jury, composé exclusivement de personnes indépendantes des candidats, est désigné par la CCI HAUTS DE FRANCE : - Lors de la phase candidature, il dresse un procès-verbal d'examen des candidatures et formule un avis motivé sur la liste des candidats à retenir ; - Après le dépôt des offres, le jury auditionne les candidats afin d'examiner les prestations proposées. Il dresse un procès-verbal d'examen des prestations et d'audition des candidats et formule un avis motivé. Le candidat correspond : - soit à un opérateur seul et des éventuels sous-traitants, - soit à un groupement (constitué d'un mandataire et un ou plusieurs cotraitants), et des éventuels sous-traitants. Un même opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement pour ce même marché. Il est interdit, au mandataire, de présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un groupement. Une exclusivité est donc imposée pour l'Architecte DPLG (pas d'exclusivité pour l'architecte Patrimoine). - L'appréciation des capacités d'un groupement d'opérateurs économiques est globale. Il n'est pas exigé que chaque membre du groupement ait la totalité des capacités requises pour exécuter le marché. - L'architecte DPLG et le BET ne pourront être présents que dans un seul des groupements admis à concourir, une exclusivité leur est donc imposée. L'OPC sera obligatoirement une personne physique distincte de la MOE (de l'architecte et des BET). Les modalités relatives aux groupements et à l'exclusivité sont définies à l'article 3.4 de la notice. La participation est réservée à une profession : Architecte (loi no77-2 du 03/02/1997 sur l'architecture). En application de l'article R 2142-16 du code de la commande publique, les nombres minimum et maximum de candidats admis à présenter une offre sont respectivement fixés à 3 et 3. Lorsque le nombre de candidats satisfaisant aux critères de sélection est inférieur au nombre minimum, le pouvoir adjudicateur peut poursuivre la procédure avec les candidats ayant la capacité requise. La procédure donnera lieu à la conclusion d'un marché de services sans publicité ni mise en concurrence préalables avec le lauréat du concours. Le calendrier prévisionnel de la présente procédure est détaillé à l'article 4.1 de la notice.

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

## **Section 5 - Lot**

### **5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001**

**Titre :** CONCOURS RESTREINT DE MAITRISE D'OEUVRE POUR LE CAMPUS LILLOIS DE LA FORMATION A ROUBAIX (59)

**Description :** Le présent concours restreint de maîtrise d'oeuvre est organisé en vue de la réhabilitation et l'optimisation du bâtiment actuel, la réhabilitation partielle du château (inscrit aux Monuments Historiques) et la requalification de l'ensemble des espaces extérieurs du site existant de LAHO Métropole Lille situé au 45 avenue Chénier à Roubaix. Les travaux portent sur une opération de réhabilitation des deux bâtiments existants. Il sera donc confié au titulaire a minima une mission de base de réhabilitation des bâtiments, telle que définie aux articles R. 2431-5 et R. 2431-19 à R. 2431-23 du code de la commande publique, ainsi qu'une mission Esquisse, nonobstant les missions complémentaires qui pourront s'y adjoindre. Les missions définitives seront précisées dans le DCE transmis aux candidats admis à l'offre. La présente

consultation concerne un concours de maîtrise d'oeuvre dont le niveau attendu des prestations est esquissé plus.

**Identifiant interne** : CCIR-GL-2025-41

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv )**: 71310000 Services de conseil en matière d'ingénierie et de construction

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Ville** : Roubaix

**Code postal** : 59100

**Subdivision pays (NUTS)** : Nord ( FRE11 )

**Pays** : France

**Informations complémentaires** :

#### 5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours** : CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE REGION HAUTS-DE-FRANCE - Tribunal Administratif de Lille

**Organisation qui signe le marché** : CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE REGION HAUTS-DE-FRANCE

## Section 6 - Résultats

### 6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

#### 6.1.2 Informations sur les lauréats

**Lauréat** :

**Nom officiel** : Groupement : ATELIER 9.81 (mandataire), SAS PAW ARCHITECTES (cotraitant), SAS - CET INGENIERIE (cotraitant), ELAN (cotraitant), SLAP (cotraitant), OCTOGO (cotraitant), POINT EXE (cotraitant), ABC DECIBEL (cotraitant), CONTROLE G (cotraitant) et STUDIO WEG (cotraitant)

**Offre** :

**Identifiant de l'offre** : Offre groupement ATELIER 9.81 (mandataire)

**Identifiant du lot ou groupe de lots** : LOT-0001

**L'offre a été classée** : oui

**Place sur la liste des lauréats** : 1

**Informations relatives au marché** :

**Date à laquelle le lauréat a été choisi** : 18/12/2025

#### 6.1.4 Informations statistiques

**Offres ou demandes de participation reçues :**

**Type de soumissions reçues :** Offres présentées par voie électronique

**Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues :** 38

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE REGION HAUTS-DE-FRANCE

**Numéro d'enregistrement :** 13002271800014

**Adresse postale :** 299 boulevard de leeds cs 90028

**Ville :** Lille

**Code postal :** 59777

**Subdivision pays (NUTS) :** Nord ( FRE11 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** achats@hautsdefrance.cci.fr

**Téléphone :** 0320637979

**Autres points de contact :**

**Nom officiel :** Tribunal Administratif de Lille

**Adresse électronique :** greffe.talille@juradm.fr

**Téléphone :** 0359542342

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui signe le marché**

### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** Groupement : ATELIER 9.81 (mandataire), SAS PAW ARCHITECTES (cotraitant), SAS - CET INGENIERIE (cotraitant), ELAN (cotraitant), SLAP (cotraitant), OCTOGO (cotraitant), POINT EXE (cotraitant), ABC DECIBEL (cotraitant), CONTROLE G (cotraitant) et STUDIO WEG (cotraitant)

**Taille de l'opérateur économique :** Micro, petite ou moyenne

**Numéro d'enregistrement :** 477 767 693 000 47

**Adresse postale :** 11 bis rue Copernic

**Ville :** LILLE

**Code postal** : 59000

**Subdivision pays (NUTS)** : Nord ( FRE11 )

**Pays** : France

**Rôles de cette organisation** :

**Soumissionnaire**

**Lauréat de ces lots** : LOT-0001

**Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis** : 17b34240-124d-4b40-8da9-b9c26ca28921 - 01

**Type de formulaire** : Résultats

**Type d'avis** : Avis de résultats de concours

**Date d'envoi de l'avis** : 05/01/2026 à 14:43

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 05/01/2026